

SOSS a pour objet la promotion de la santé orale des personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques par le développement de la prévention et de l'accès aux soins.

L'association:

SOSS (Santé Orale et Soins Spécifiques) est une association nationale composée de représentants des professionnels de la chirurgie dentaire, des associations d'usagers de la santé et des soins spécifiques, des réseaux et des acteurs de la santé. Créée en novembre 2011, elle a pour objet la promotion de la santé orale des personnes en situation de handicap par le développement de la prévention et de l'accès aux soins.

Pour atteindre ce but, l'association se donne comme objectifs de :

- Fédérer les réseaux, associations, acteurs, usagers et représentants d'usagers de la santé orale et des soins spécifiques
- Partager les expériences entre les acteurs de terrain
- Soutenir toute initiative œuvrant pour un meilleur accès a` la prévention et aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de handicap
- Promouvoir la recherche, la formation et la diffusion des connaissances
- Porter auprès des pouvoirs publics des recommandations et propositions qui répondent à son objet.

Pour plus d'information ou nous contacter : https://www.soss.fr/

L'adhésion:

Les avantages de votre adhésion sont :

- Des newsletters régulières
- Un accès à des retours d'expérience d'autres régions et des associations de personnes en situation de handicap ou personnes dépendantes
- Du soutien et des échanges dans la construction, le maintien ou l'évolution de votre projet autour de la santé buccodentaire des personnes en situation de handicap ou personnes dépendantes
- Un tarif préférentiel au colloque annuel de SOSS (jusqu'à trois personnes pour les personnes morales)
- L'adhésion à l'association 'International Association for Disability and Oral Health' (www.iadh.org)
- Un tarif préférentiel aux congrès internationaux de l'iADH

Vos données:

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), vos données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et pour diffuser notre newsletter.

En adhérent à SOSS, vous adhérez automatiquement à l'iADH (International Association of Disability and oral Heath) et accédez ainsi à l'ensemble de ses avantages et services ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers sans votre accord (veuillez cocher la case appropriée lors de votre adhésion). Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de tresorier.soss@gmail.com.



Charte de SOSS

I Préambule.

SOSS a pour objet la promotion de la santé orale des personnes en situation de handicap par le développement de la prévention et de l'accès aux soins.

La recherche démontre que les personnes en situation de handicap subissent une situation d'iniquité dans le domaine de la santé orale. En particulier, elles ont plus de pathologies et de dysfonctions orales, elles subissent de multiples barrières à l'accès aux soins, elles reçoivent moins de soins bucco-dentaires et elles sont écartées des mesures de prévention.

II Constat.

Les signataires de la Charte s'engagent sur quelques principes fondamentaux reconnus par la loi nationale et internationale :

- Toute personne a droit au meilleur état de santé possible sans discrimination.
- Toute personne a droit à l'éducation à la santé, à la prévention et à la promotion de la santé au sein de sa communauté.
- Toute personne a droit à l'accès aux soins bucco-dentaires de qualité.
- Toute personne a droit à l'accès aux soins bucco-dentaires de proximité.
- Les personnes ayant des besoins spécifiques ont droit au même niveau de santé orale, et de soins, que l'ensemble de la population.
- Les personnes en situation de handicap, les personnes âgées dépendantes et leurs accompagnants, sont acteurs de leur parcours de santé de plein droit et doivent être associés aux décisions les concernant.
- L'Etat a le devoir de garantir ces droits et l'accès effectif aux soins et à la prévention.

III Engagements.

Le signataire s'engage à :

- Fédérer les usagers du système de santé et leurs représentants, les associations, les chirurgiens-dentistes libéraux et hospitaliers, les réseaux et les services de soins, ainsi que tous les acteurs de la santé afin de promouvoir des revendications communes au sujet de la santé orale.
- Soutenir toute initiative œuvrant pour un meilleur accès à la prévention et aux soins buccodentaires de qualité pour les personnes en situation de handicap.
- Promouvoir le développement d'une réponse territoriale de proximité et un maillage national de qualité, véritablement adaptés aux besoins et aux attentes spécifiques, afin de garantir la compensation de la situation de handicap en matière de santé orale.
- Promouvoir l'éducation à la santé bucco-dentaire des patients à besoins spécifiques et de leurs aidants.
- Partager les expériences entre les acteurs de terrain, professionnels et non-professionnels.
- Reconnaître le rôle de partenaire et l'expertise de la personne, dans le respect de ses droits, ainsi que la place des aidants familiaux et professionnels médico-sociaux.
- Promouvoir la recherche, la formation des professionnels, et la diffusion des connaissances.
- Porter auprès des pouvoirs publics des recommandations et propositions qui répondent aux objectifs de l'association.

Paris, Novembre 2017



Bulletin d'adhésion personne physique

NB Adhésion en ligne avec CB:

www.helloasso.com/associations/sante-orale-et-soins-specifiques/adhesions/adhesion-association-soss Formulaire suivant à remplir uniquement pour les règlements par chèque et voie postale **NOM** (obligatoire): PRENOM (obligatoire): **Téléphone(s)** (obligatoire): **Adresse** (obligatoire) (adresse professionnelle pour les chirurgiens-dentistes): E-mail (obligatoire): Je souhaite adhérer à SOSS pour l'année en cours et je verse la somme de : 45 € (Chèque à l'ordre de Association SOSS) Je souhaite soutenir l'action de SOSS par un **don** et je verse la somme de :€ Je souhaite recevoir des informations de SOSS sur mon adresse email: Oui □ Non Je souhaite recevoir des informations de l'iADH sur mon adresse email : Oui Non En adhérant à SOSS, j'accepte que mon nom, ou le nom de ma structure, et mon adresse email soient partagés avec les autres membres de l'association. En adhérant à SOSS, je me porte signataire de la Charte de SOSS et j'accepte de respecter les principes et les engagements de l'association. Le/.... A **Signature** Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Nous vous remercions de bien vouloir nous renvoyer ce bulletin, accompagné du règlement à :

Denise Faulks, Trésorier Santé Orale et Soins Spécifiques,

12 rue André Moinier, 63000 Clermont-Ferrand.